

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00488
Numéro SIREN : 528 759 384
Nom ou dénomination : A.M.S.

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2020 sous le numéro de dépôt 223

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

CPA

103-105 rue de Paris
54440 Herserange

V/REF :

N/REF : 2015 B 488 / 2020-A-223

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 20/12/2019, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation en date du 12/12/2019
- Changement de forme juridique - de SARL en SAS

Concernant la société

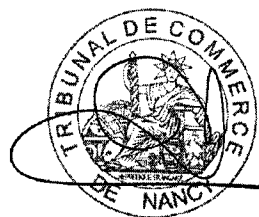
A.M.S.
Société à responsabilité limitée
7 rue Béranger
Lot. N° 1
54200 Toul

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-A-223 le 08/01/2020

R.C.S. NANCY 528 759 384 (2015 B 488)

Fait à NANCY le 08/01/2020,

LE GREFFIER ASSOCIE



10 La Tannerie
BP 50020
57072 METZ Cedex 03
Tél. : +33 (0)3 87 75 86 86
Fax : +33 (0)3 87 75 86 87
E-mail : metz@sologest.fr
www.sologest.fr

AMS

Société à Responsabilité Limitée

7 Rue Béranger – Lot N°1
54200 TOUL

**Rapport du commissaire à la transformation et
du commissaire aux comptes sur la
transformation de la société AMS en société par
actions simplifiée**

Assemblée générale du 31 décembre 2019

10 La Tannerie
BP 50020
57072 METZ Cedex 03
Tél. : +33 (0)3 87 75 86 86
Fax : +33 (0)3 87 75 86 87
E-mail : metz@sologest.fr
www.sologest.fr

AMS

Société à Responsabilité Limitée

7 Rue Béranger – Lot N°1
54200 TOUL

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AMS en société par actions simplifiée

Assemblée générale du 31 décembre 2019

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par l'assemblée générale des associés en date du 19 septembre 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Nous avons pris connaissance de l'évolution de l'activité et des résultats de la société au cours de la période écoulée par entretien auprès de la direction et examen analytique des données comptables disponibles au 30 juin 2019.
- Nous avons revu l'évolution de la situation financière et l'état de la trésorerie de la société. La trésorerie s'élève au 30 juin 2019 à 528 k€.
- Nous avons procédé à l'examen des événements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes au 30 juin 2019.
- Enfin, nous avons pris connaissance de l'activité prévisionnelle de la société et de ses perspectives d'avenir. L'activité prévisionnelle de la société est cohérente avec les données comptables et les éléments mis à notre disposition.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments défavorables à la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

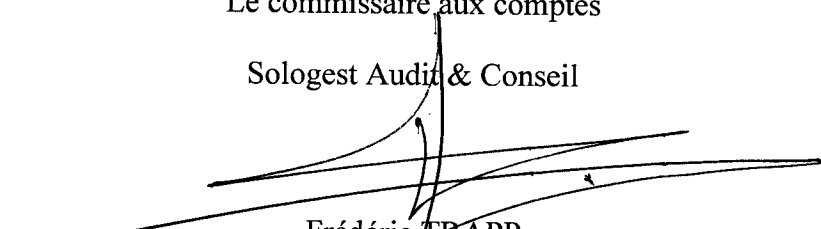
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Saint Julien lès Metz, le 12 décembre 2019

Le commissaire aux comptes

Sologest Audit & Conseil



Frédéric TRAPP

Commissaire aux Comptes Associé



EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
FISCALITE • SOCIAL • CONSEIL

Sylvain ADAM
Christine JUNGLING
Claude SCHOUMAKER

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY**
Registre du Commerce

Rue du Général Fabvier
BP 30108
54003 – NANCY CEDEX

N/REF.PIL/JUR – 352-01-19

HERSERANGE, le 18 décembre 2019

Concerne : Sarl "AMS"

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, concernant la société citée en référence :

- deux exemplaires du Rapport du Commissaire à la Transformation,
- un chèque de 15,54 Euros libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce en règlement des frais.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Service Juridique

Pierre LUTZ
Maître en Droit

Pour C.P.A. SAS

Sylvain ADAM
Expert Comptable Diplômé

Siège Social :
103-105 rue de Paris
54440 HERSERANGE
Tél. 03 82 25 94 70
Fax 03 82 23 98 74

Ecotech – 3 rue Marconi
57070 METZ TECHNOPOLE
Tél. 03 87 63 48 49
Fax 03 87 56 14 12

2 rue de Metz
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél. 03 87 93 25 75
Fax 03 87 93 26 54

www.cpalec.com
email : cpaly@cpalec.com